Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau								
Date de l'acte :	Date de mise en service:							
Motif de l'acte : ☐ (rem)placement d'un appareil	☐ mise en conformité ☐ autre raison							
délai max entre 2 contrôles périodiques PEB atteint	intervention partie combustion (nouveau brûleur)							
Société/indépendant								
nom d'entreprise:								
rue/n°/BP:	LOGO							
CP/commune:								
	Professionnel agréé tech. GI GII L							
Pays: tél/GSM:	_							
	1							
e-mail:	n° d'agrément:							
n° d'entreprise (BCE):	prénom/nom:							
Propriétaire / titulaire ou déclarant Permis d'Environnement	Adresse de l'unité PEB où se trouve l'appareil/le système							
☐ Particulier ☐ Copropriété ☐ Entreprise	rue/n°/BP:							
n° permis environnement:	CP/Commune:							
prénom/nom:	n° étage :							
nom d'entreprise/ACP:	référence de l'unité PEB:							
n° d'entreprise (BCE):	nom bâtiment éventuel:							
rue/n°/BP:	Personne de contact (si différente du propriétaire)							
CP/commune:	Prénom/nom:							
Pays:	nom d'entreprise/ACP:							
tél/GSM:	tél/GSM:							
e-mail:	e-mail:							
Système de chauffage								
S'il y a plusieurs systèmes, identifiant ("nom") de ce système:								
	e 2 - nombre de chaudières:							
	if (plusieurs unités PEB)							
DECLARATION DE CONFORMITE	(plusiculs united (LD)							
Les exigences qui sont d'application sont-elles toutes respectées ?	□ OUI □ NON							
Si la réponse est non, une dérogation a-t-elle été accordée ?	pas présente dans le carnet de bord OUI NON							
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
Si la réponse est oui, ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ?								
Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en œuvre ?								
EN CONCLUSION, L'APPAREIL OU LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE SONT-ILS CONFORMES								
A LA REGLEMENTATION CHAUFFAGE PEB ?	□ OUI □ NON							
Date prochain contrôle:	+ 5 mois si non conforme; + 1 an si CP mazout; + 2 ans si CP gaz							
Informations complémentaires relatives à la non-conformité:								
DEFAUTS ET MESURES A PRENDRE								
Défauts qui ont été éliminés pendant cette intervention:								
Défauts qui n'ont pas été éliminés pendant cette intervention:								
Mesures à prendre pour éliminer ces défauts:								
PIECE(S) JOINTE(S)								
PIECE OBLIGATOIRE : les tickets de mesures initiales et finale	es (sauf si transfert des données sans modification possible)							
Citer les pièces jointes afin d'estimer l'ampleur des non-conformités								
	,							
Cignatura du prefessionnel egréé:	Cignatura du propriétaire titulaire au déalarant du DC							
Signature du professionnel agréé:	Signature du propriétaire, titulaire ou déclarant du PE,							
	ou personne mandatée par celui-ci:							
	Nom:							

Attestation de contrôle périodique PEB d'une chaudière ou d'un chauffe-eau							
APPAREIL ☐ présence plaque signalétique Identifiant (ex: chaudière n°2): ☐ chauffe-eau gaz							
☐ chaudière : ☐ A CONDENSATION ☐ PAS A CONDENSATION ☐ chauffage des locaux ☐ uniquement eau chaude sanitaire	☐ pour le chauffa	ge et l'ECS					
utilisée uniquement en cas de panne du mode normal		7					
	☐ Type C	C concentriques					
Conduit d'évacuation individuel collectif en suppression (B22p, B23p,)							
Autres infos relatives à l'évacuation des gaz (présence CLV, extracteur, shunt): Marque: Numéro de série:							
Modèle: Année de fabrication:		inconnue					
Puissance nominale utile en G20 à 80/60°C Pn [kW]:							
Puissance nominale absorbée/débit calorifique Qn [kW]:							
Brûleur ☐ présence plaque signalétique							
Combustible(s): Gaz naturel Propane Mazout/Gasoil autre, préciser :							
☐ si un des combustibles est utilisé en cas de panne, préciser ce combustible :							
Pour les appareils gaz: Atmosphérique Prémix Air pulsé	☐ Présence d'une	veilleuse					
Marque: Numéro de série:	_						
Modèle: Année de fabrication:		☐ inconnue					
Débit min. max. préciser l'unité [kW], [kg/h], [l/h] ou [m³/h]:							
Entretien de l'appareil, du conduit d'évacuation et contrôle des parties accessibles	effectué?	en ordre ?					
Entretien de l' appareil		☐ OUI ☐ NON					
Entretien du brûleur et réglage si nécessaire et possible		☐ OUI ☐ NON					
Entretien du corps de chauffe et des surfaces d'échange		☐ OUI ☐ NON					
Contrôle et entretien conduit individuel d'évacuation et conduit amenée d'air		☐ OUI ☐ NON					
Pour les conduits collectifs, rapport d'inspection ou de ramonage présent ?		☐ OUI ☐ NON					
Pour les systèmes de type 1: contrôle circulateur, thermostat d'ambiance, vannes et purgeur d'a	ir 🗌	OUI NON					
Pour les systèmes de type 1: contrôle vase d'expansion, pression du circuit, absence de fuite		☐ OUI ☐ NON					
Exigences de bon fonctionnement des appareils	s'applique?	respecté?					
Exigence relative au CO dans l'air ambiant. CO max. mesuré:		OUI NON					
Exigence relative aux dispositifs de sécurité		☐ OUI ☐ NON					
En cas de non-conformité un de ces 2 exigences, il y a DANGER, appliquer le protocole d	d'injonct <u>io</u> n d'arı						
Exigence relative à l'état des conduits d'évacuation et d'amenée d'air		OUI NON					
Exigence relative aux orifices de mesure		☐ OUI ☐ NON					
Exigence relative à la ventilation du local où se trouve l'appareil							
Pour les appareils de type A ou B, présence d'un dispositif qui amène de l'air extérieur ?							
Les dispositifs de ventilation répondent-ils aux normes applicables dans ce cas ?							
Exigence relative aux émissions des appareils en fonctionnement (voir tableau joint)							
Le placement d'un appareil B1 n'est autorisé que sur une cheminée collective existante Au sujet de la conversion gaz. Selon les données rassemblées et le logigramme de vérification	n do la compatibil	OUI NON					
☐ Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des ☐ Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un professionnel après la conversion (I2E(S),I2E(R)					
Votre appareil n'est pas compatible et doit être adapté par son fabricant ou remplacé par un appareil qui		entation actuelle					
☐ Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (mazout/gasoil, propane,)	reporta a la regionite	artadori actaciic					
EVALUATION DU DIMENSIONNEMENT DE LA CHAUDIERE POUR LES SYSTEMES DE TYP	PE 1						
Consommation annuelle de combustible:		mazout ou gasoil/an]					
Calcul du temps annuel de fonctionnement [h] = conso. annuelle * 10 / Pn (retirer 17% si chaudi							
Temps annuel de fonctionnement du brûleur [h/an]:		,					
Evaluation : \square >1000 h/an ok \square 500 à 1000 h/an surdimensionnement moyen \square <5	00 h/an surdimensi	onnement important					
RECOMMANDATIONS EN VUE D'AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE ET AUT	RES RECOMMA	NDATIONS:					
INFORMATIONS POUR LES CERTIFICATEURS PEB ET DANS LE CADRE DU PERMIS D'EN	IVIRONNEMENT						
Pour les installations > 1 MW, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NO _X et CO par un la	abo. agréé ?	☐ OUI ☐ NON					
Régulation de la chaudière: 🗌 Aquastat (T constante) 🔲 Commande par thermostat 🔲	Glissante (sonde ex	ktérieure ou autre)					
Pompe/circulateur:							
S'il y a plusieurs chaudières, l'irrigation des chaudières est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'	arrêt ?	☐ OUI ☐ NON					
S'IL S'AGIT D'UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE COLLECTIF, EQUIPEMENTS EN CHAUFFERI	<u>E:</u>						
Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage en chaufferie							
Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées en chaufferie [m]:							
Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugés en chaufferie [nombre]:		NON					
Présence d'une boucle d'eau chaude sanitaire U Si oui, la boucle est isolée:	-	NON					
☐ Pompe à chaleur ☐ Cogénération ☐ Chaudière bois ☐ Générateur à air cha	<u></u>						
☐ Production d'ECS indépendante des chaudières ☐ Instantanée ☐ Accumulation ☐ Production d'ECS connectées aux chaudières ☐ Manables ☐ Préconcil aérané	□ Boiler the	rmodynamique					
☐ Production d'ECS connectées aux chaudières ☐ Monobloc ☐ Réservoir séparé							

RESULTATS DES ANALYSES DES GAZ DE COMBUSTION (< 1 MW)											
Identifiant (nom) du ou des appareils :											
Mesures en fonctionnement dans les gaz de combustion chaudières et			mesures initiales grande allure 100 %			mesures finales grande allure 100 %				Exigences chaudières	Exigences chauffe-eau
chauffe-eau < 1 MW	Unités	Application								Comparer avec mesures finales à 100 %	
T de départ de l'eau de chauffage	°C	liq. & gaz									
dépression conduit d'évacuation des gaz de combustion	Pa	tout sauf B1, B22p et B23p								valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa	valeurs fabricant ou ≥ 3 Pa
Indice de noircissement	Bacharach	liquide								≤ 1	
Suies ou agglomérats présents ?	oui/non	liquide								non	
Gicleur : marque/type	/	liquide									
Gicleur : débit	USG/h	liquide									
Gicleur : angle	0	liquide									
Pression pompe	bar	liquide									
Pression gaz à l'arrêt	mbar	gaz									
Pression gaz en fonctionnement	mbar	gaz									
Pression gaz brûleur	mbar	gaz									
Concentration en O ₂	% _{vol}	liq. & gaz									
Concentration en CO ₂	% _{vol}	liq. & gaz									
Concentration en CO à 0 % d'O ₂	mg CO/kWh	liq. & gaz								≤ 150 mg/kWh	≤ 650 mg/kWh
T _g gaz de combustion	°C	liq. & gaz									
T _a air comburant	°C	liq. & gaz									
T nette T _g - T _a	°C	liq. & gaz									
η sur Hi Rendement combustion sur P.C.I.	%	liq. & gaz								≥ 90 % sauf B1 ≥ 88 %	≥ 85 % ou ≥ 55 % (1)
	(1) ≥ 55 9	% pour les chauff	e-eau fabriqué:	s avant le 01/	01/2018 et	âgés de n	naximum 2	0 ans			